



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministère aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Luxembourg, le 29 SEP. 2020

Personne en charge du dossier :
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
30 SEP 2020

Réf. TP - 1482 / sp/jls

Objet : Motions du 16 juin 2020 et du 9 juillet 2020 de Madame la Députée Martine Hansen concernant les modélisations scientifiques pour évaluer la progression du virus Covid-19 en réalisant des simulations.

Monsieur le Président,

En guise de réponse aux motions reprises sous rubrique, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe des explications de la part de Madame la Ministre de la Santé sur les modélisations, simulations et études effectuées pour la Recherche en relation avec l'évolution de la pandémie COVID-19.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement


Marc Hansen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: CALTEUX Anne
Tel: 247 85520
Email: anne.calteux@ms.etat.lu

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.: 1482	SCL: TP
Entré le: 23 SEP. 2020	
CE:	CHD:
A traiter par: SANDY	
Copie à:	

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L- 2338 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 21 septembre 2020

Concerne: motions du 16 juin 2020 et du 9 juillet 2020 de Madame la Députée Martine HANSEN concernant les modélisations scientifiques pour évaluer la progression du virus Covid-19 en réalisant des simulations

Réf. : 834x09ca1

Monsieur le Ministre,

En réponse aux motions sous rubrique de l'honorable députée Martine Hansen, j'ai l'honneur de vous informer que les modélisations, simulations et études effectuées par la Recherche en relation avec l'évolution de la pandémie COVID-19 sont accessibles au public sur le site <https://researchluxembourg.lu/publications/>. Dans un souci de transparence, ces documents sont en outre systématiquement transmis aux membres de la Chambre des Députés par le gouvernement.

En ce qui concerne l'invitation adressée par l'honorable députée au gouvernement visant à effectuer une simulation des conséquences du projet de loi n°7622 au niveau de l'évolution de la pandémie ainsi que de toutes les mesures qui seront prises à l'avenir dans ce contexte, je me permets de renvoyer au courrier ci-joint du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 15 septembre 2020.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Paulette LENERT
Ministre de la Santé

Annexe : 1



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Le Ministre

Madame Paulette Lenert

Ministre de la Santé

Allée Marconi – Villa Louvigny

L-2120 Luxembourg

Luxembourg, le 15 septembre 2020

Madame la Ministre,

En réponse à votre lettre du 2 septembre 2020, j'aimerais vous informer que tous les rapports de modélisation utilisés par le Gouvernement ont été publiés par *Research Luxembourg* et mis à la disposition de la Chambre des Députés et du grand public.

Pour ce qui est des nouvelles analyses, les acteurs de la recherche vont désormais se concentrer sur des courbes d'ajustement basées sur les chiffres-clés décrivant l'évolution de la pandémie au Luxembourg, ceci afin de disposer d'un système de pré-alerte évaluant en continu la probabilité d'évolutions impliquant un danger accru pour la santé publique. Ces analyses seront bien entendu mises à la disposition du Gouvernement et de la Chambre des Députés dès qu'elles seront disponibles.

Les modélisations à long terme qui ont été réalisées dans le passé se sont basées sur le cadre législatif en vigueur lors de l'élaboration de ces modèles. Leur but était d'accompagner le processus décisionnel et de fournir une base de données empiriques en appui de différentes options de mesures destinées à accompagner le déconfinement. Ces modélisations ne sont plus prévues étant donné que de telles décisions majeures accompagnant le déconfinement ne doivent plus être prises dans la situation actuelle.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude MEISCH
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche